



RAPPORT D'ACTIVITE 2016

Promotion et communication	4
Phare de Cordouan	7
Développement territorial	12
Gestion de l'eau - SAGE Estuaire de la Gironde et milieux associés	13
Gestion de l'eau - Zones humides.....	18
Gestion et prévention des risques d'inondation.....	22
Approche administrative.....	26
Approche budgétaire	29



PROMOTION & COMMUNICATION

10ème édition du magazine « l'Univers de l'Estuaire »

Élément fort de la politique de promotion de l'Estuaire, le 10^e numéro de *l'Univers de l'Estuaire*, magazine de 16 pages, a été édité à 240 000 exemplaires. Comme pour les précédentes éditions, le SMIDDEST a assuré la conception du magazine, l'impression et la diffusion étant assurées par les Conseils départementaux de la Gironde et de la Charente-Maritime. Distribué dans les boîtes aux lettres des communes bordant l'estuaire, dans les offices de tourisme et les sites de visite, il est également mis à disposition sur plusieurs lieux de la Métropole bordelaise (accueil mairies, espaces culturels, bibliothèques,...) et de Charente-Maritime.

Il s'adresse aussi bien à un public de lecteurs fidèles qu'à des visiteurs qui découvrent l'Estuaire.

L'édition 2016 a mis l'accent sur les nouveautés touristiques de l'année : l'ouverture du canal des deux mers à vélo, la réouverture de l'île Nouvelle, le lancement des Routes du Vin de Bordeaux ... Les offres de découverte à la voile ou en kayak ont été mises en avant, tout comme les moyens les plus insolites pour partir à la découverte des rives en itinérance : Montgolfière, âne, trottinette... Le patrimoine roman des rives estuariennes a fait l'objet d'un focus, ainsi que l'actualité en lien avec Cordouan (travaux de restauration et lancement de la candidature du phare à l'UNESCO). Enfin, le magazine proposait des idées de sorties en famille.



4ème édition de la carte de découverte de l'Estuaire de la Gironde

Créée en 2013 en complément de *l'Univers de l'Estuaire*, la carte de poche est un outil de présentation et de promotion de l'Estuaire de la Gironde qui présente toute l'information indispensable pour découvrir l'Estuaire en itinérance : descriptif de 17 grands points d'intérêt, les départs de balades en bateau, les principaux itinéraires routiers d'intérêt touristique, les grands itinéraires vélo ... et les horaires des bacs Royan-Le Verdon et Blaye-Lamarque.

Afin de satisfaire la forte demande des offices de tourisme pour ce support, il a été fait le choix de quadrupler son tirage en 2016, le portant à 20 000 exemplaires. Ils ont été distribués sans difficulté directement au grand public à l'occasion de Bordeaux Fête le vin, aux visiteurs du phare de Cordouan, et mis à disposition des touristes tout au long de la saison grâce au réseau des offices de tourisme (approvisionnés lors des bourses d'échange interdépartementale).

Edition d'un nouveau document de promotion « Balades en bateau »

Imaginé pour répondre à une demande souvent formulée par les visiteurs de notre stand lors des différentes éditions de la fête du vin et de la fête du fleuve, un dépliant « Balades en bateau » a été créé. Son but : promouvoir l'offre de croisière à la journée et rassembler, au sein d'un seul document, toute la diversité de l'offre de balades en bateau sur l'Estuaire : localisation des ports de départ, zone de navigation et coordonnées des compagnies, descriptif de quelques produits phares. 3 000 exemplaires ont été

imprimés pour cette 1ère édition. Ce tirage s'est révélé un peu insuffisant au regard du nombre d'exemplaires écoulés sur le stand de la fête du vin et de la demande ultérieure des offices de tourisme



Animation du site internet www.estuaire-gironde.fr

Totalement refondu en 2014, le site propose des rubriques présentant les principaux atouts de l'Estuaire (navigation, environnement, paysages...), un « carnet d'adresses » présenté sous la forme d'une carte interactive et un calendrier des balades en bateau qui permet aux internautes de rechercher une croisière en fonction de la date, de la durée, du port de départ, de la thématique principale de la balade, ou encore de la compagnie. Cette rubrique « calendrier des croisières » reste la plus populaire (après les horaires du bac), mais les difficultés d'administration (module non syndiqué aux bases d'information touristique des deux départements) invitent à chercher des solutions alternatives pour les années à venir.

La fréquentation du site a augmenté de 12% par rapport à 2015 et a atteint 55 000 visiteurs.

TOTAL ANNEE	2014	2015	2016	Évolution
Visiteurs	42 822	49 182	55 161	+ 12,1%
Visiteurs uniques/jour en moyenne	117	135	151	
Pages vues	155 904	165 650	184 333	+ 11,2%
Pages par visite	3,12	2,88	2,82	-2%
Taux de rebond *	51,81%	50,44%	47,75%	-0,7%
Durée moyenne de la visite	02:30	02:22	02:21	

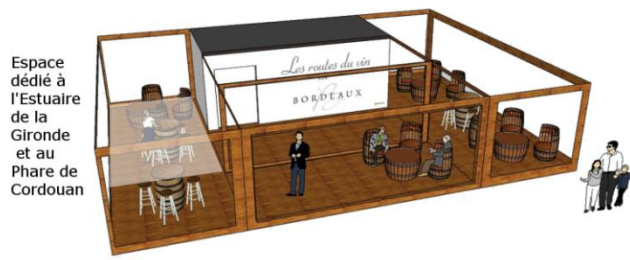
* taux de rebond : proportion de personnes qui quittent le site après avoir visionné une seule page. Pour les sites qui ont un contenu très riche (ex. médias) l'objectif est qu'il soit le plus bas possible. Toutefois, il peut être au contraire vu comme un indicateur de performance : l'internaute qui recherchait une information précise l'a trouvée en 1 clic.

Promotion de l'Estuaire lors de « Bordeaux Fête le vin »

Depuis 2013, le SMIDDEST est présent chaque année à l'occasion de Bordeaux fête le Vin ou de Bordeaux fête le fleuve (manifestations proposées en alternance), afin de mettre en valeur les richesses de l'Estuaire de la Gironde et le phare de Cordouan auprès du grand public de l'agglomération bordelaise, ainsi que des nombreux touristes fréquentant ces manifestations.

En 2016, afin notamment de réaliser des économies d'échelle, il a été décidé de grouper notre présence avec celle de Gironde Tourisme. Une convention de partenariat plus large a d'ailleurs été signée avec cette structure (cf infra). Une partie du grand stand animé par Gironde Tourisme et l'ensemble des offices de tourisme de la Gironde autour de la thématique des Routes du Vin de Bordeaux a donc été consacrée aux

balades en bateau sur l'Estuaire de la Gironde et au phare de Cordouan. Le SMIDDEST a versé en contrepartie une participation de 15 000€.



Les agents du SMIDDEST présents pendant les 3 jours de la manifestation disposaient d'un comptoir dédié, sur lequel étaient diffusés le dépliant du phare de Cordouan, le magazine « l'Univers de l'estuaire », la carte touristique et le document « Balades en bateau ». L'emplacement du stand au sein du « Village gourmand » s'est révélé décevant, entraînant une baisse de fréquentation par rapport aux éditions précédentes. Le public rencontré s'est toutefois montré très réceptif aux offres présentées, notamment à la visite du phare de Cordouan

PHARE DE CORDOUAN

La saison à Cordouan

Bilan de la fréquentation

Le nombre de tickets vendus pour la saison 2016 a atteint 23 383 soit une augmentation de 15% par rapport à 2015. C'est le meilleur niveau de fréquentation depuis 2012 (bonnes conditions météorologiques, effet des actions de communication, augmentation de la capacité d'accueil du fût de 30 à 49 pers).



Sécurité / Gestion des flux

2016 a été marquée par la mise en œuvre de l'ensemble des conditions rendant effective la dérogation permettant de passer de 30 à 49 visiteurs en simultané dans le fût : installation d'un système d'évacuation de secours depuis le 1er niveau, d'un système d'alarme dans le fût, formation des personnels. Il a également été décidé de recruter deux personnels saisonniers supplémentaires chargés de renforcer la sécurité dans la tour et de veiller au respect des quotas.

La boutique

Après le test peu concluant réalisé dans le vestibule du fût en 2015, l'espace de vente a été installé dans l'appartement de l'ingénieur. Un personnel dédié à la boutique a été recruté pour 3 mois. La gamme de produits disponibles a été quelque peu élargie : une gamme enfant et deux nouveaux produits (papeterie et textile).

Une médaille de la monnaie de Paris a également été frappée. Mise en vente à 2€, elle a rencontré un très vif succès, entraînant la mise en place en décembre d'un système de vente par correspondance pour répondre notamment à la forte demande du réseau de collectionneurs.

Les actions de médiation

En lien avec les objectifs établis pour le projet de monument, un schéma global d'interprétation a été établi, dont la rédaction a, pour plus de cohérence, été confiée au cabinet Grahal, également chargé de la rédaction du dossier de candidature Unesco. Dans ce cadre, plusieurs supports de médiation ont été créés et mis à disposition des visiteurs.

Les supports de médiation

- Le livret de visite distribué gratuitement aux visiteurs à leur arrivée (déjà disponible en versions anglaise et française) a été réédité et une nouvelle version traduite en allemand.
- Un flyer « travaux et Unesco », expliquant au grand public les travaux au phare ainsi que les grandes étapes de la candidature UNESCO a été réalisé pour être distribué en complément du livret de visite.
- Quatre panneaux ont également été installés dans la couronne, approfondissant quatre thématiques : « une architecture exceptionnelle », « Cordouan dans l'histoire de la signalisation maritime », « les hommes de Cordouan », « La sentinelle du port de Bordeaux ».

En complément de ces outils, deux nouveaux gardiens disposant d'expérience dans le domaine du tourisme et de la médiation ont été recrutés pour la saison. Un guide d'accueil et de visite a été rédigé par le cabinet Grahal, afin de leur donner tous les éléments de langage pour améliorer la qualité de leur commentaire et leur permettre de proposer des visites accompagnées dans la 1ère partie du fût (chaque fois que le niveau de fréquentation et le temps disponible pour chaque groupe le permettaient).



Un nouveau produit de visite à destination des scolaires et des familles : la chasse au trésor

Une nouvelle formule de visite a été expérimentée auprès de groupes scolaires en mai et juin. 16 classes en ont bénéficié. L'objectif était d'offrir une expérience de visite ludo-éducative adaptée au jeune public. La chasse au trésor a également été proposée aux familles à partir du 1^{er} juillet (formule en vente à la boutique au tarif de 2€, correspondant à la valeur du prix remis en fin de parcours = 1 médaille de la monnaie de Paris).



Ouverture d'une nouvelle salle : l'appartement de l'ingénieur

Grâce à l'installation de l'espace boutique à l'entrée et donc à la présence d'un personnel SMIDDEST en permanence, cette salle, restaurée en 2013 a pu être ouverte au public pendant toute la haute saison. Elle a été entièrement réaménagée avec le mobilier d'époque, dont une partie est en cours d'inscription au titre des Monuments Historiques par la DRAC. Pour permettre aux visiteurs d'effectuer la visite sans abîmer le plancher restauré, une circulation a été délimitée avec un sol protégé et des guide-files.

Les actions de promotion

Organisation d'une visite officielle le 8 avril

Une visite officielle du chantier a été organisée le vendredi 08 avril en partenariat avec l'Etat. Il s'agissait de convier sur place l'ensemble des représentants de l'Etat, propriétaire et maître d'ouvrage des travaux, du SMIDDEST gestionnaire, et des collectivités financeurs afin de montrer l'avancement des travaux de restauration, de mobiliser pour maintenir le financement des tranches suivantes et d'officialiser le lancement de la démarche de candidature du phare à l'inscription sur la liste du patrimoine mondial de

l'UNESCO. Cette manifestation a connu un vif succès, avec une très forte représentativité des différents exécutifs départementaux et régionaux et un engagement réaffirmé de la part de chacun.

La presse locale et nationale était également fortement représentée sur cette visite. (cf infra)



Accueils presse

Le phare a bénéficié d'une très bonne couverture presse cette année. La diffusion début janvier de l'émission spéciale de *Thalassa* consacrée aux phares de France (tournages réalisés en 2015) a généré un pic de fréquentation important sur le site internet du phare.

La journée du 8 avril a engendré un nombre conséquent de retombées média : près d'une vingtaine recensées, dont plusieurs médias nationaux.

En dehors de cette actualité, plusieurs accueils ont débouché sur la parution d'articles de fond : un cahier spécial de 6 pages dans *le Mag* de Sud Ouest, un article dans la série d'été de Sud Ouest (édition Région), une pleine page dans le quotidien suisse *Le Temps*, une forte présence sur les antennes de *France Bleu* en mai (jeu concours, série de reportages...).

Rédition d'un document d'appel

Le document d'appel a été réédité à 30 000 exemplaires (contre 20 000 en 2015) et diffusé plus largement lors de Bordeaux fête le vin, dans les offices de tourisme et les hébergements (grâce aux bourses aux dépliants des deux départements et à une diffusion complémentaire dans les principaux sites touristiques du territoire et chez les hébergeurs).

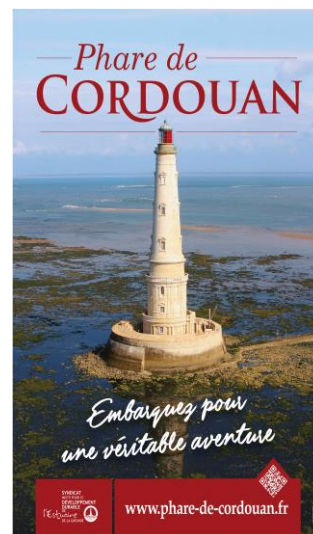
Campagnes de promotion

Pour renforcer la promotion du phare en basse saison, plusieurs campagnes d'affichage ont été réalisées (du 27/04 au 11/05 en Pays Royannais et du 18/05 au 01/06 en Médoc) et des spots radio diffusés sur France Bleu Gironde et France Bleu La Rochelle (du 02 au 13/05).

Internet et réseaux sociaux

La fréquentation du site internet www.phare-de-cordouan.fr est en constante augmentation depuis sa refonte graphique en 2014. On a enregistré plus de 61 000 visiteurs en 2016, soit une augmentation de 30% par rapport à 2015. Une version traduite en anglais est en ligne depuis le mois de février.

En parallèle, deux comptes Facebook (Phare de Cordouan et Gardiens Cordouan) sont animés régulièrement par les chargés de mission et les gardiens. Fin 2016, ils étaient suivis respectivement par plus de 3 000 (+21%) et 7000 personnes (+95%). Les indicateurs (taux d'interaction) montrent un vif intérêt des internautes pour la présence du phare sur les réseaux sociaux.



Organisation d'Éduc'tours

Deux journées de découverte et d'échanges au phare de Cordouan ont été proposées les 9 et 10 mai aux personnels d'accueil des offices de tourisme, et aux principaux hébergeurs de la pointe du Médoc et du Pays Royannais.

Même si la participation sur les deux journées a été plus faible qu'attendue (une trentaine de personnes), les retours des participants ont été très positifs.

Le 26 septembre, un troisième éduc'tour a été organisé en partenariat avec Gîtes de France (32 participants).

Etudes

Organisation du transport et de la billetterie

La réflexion sur les conditions d'organisation du transport et de commercialisation des tickets a été engagée, avec l'intervention du cabinet Parme Avocats, spécialisé notamment en droit des contrats et de la commande publique, complétée par celle du cabinet financier FCL-Gérer la cité. Ce travail va se poursuivre en 2017.

Étude clientèle

Une étude de clientèle a été réalisée en interne (administration, saisie, analyse), avec l'appui du service observatoire de Gironde Tourisme pour la conception du questionnaire. Plus de 500 personnes ont été interrogées, permettant ainsi de dégager un profil de clientèle (moyenne d'âge, provenance géographique, composition type du groupe de visiteur...), de mesurer le niveau de satisfaction et de mieux cerner les comportements et attentes des visiteurs.

Le résultat obtenu est très positif avec un taux global de satisfaction de plus de 99%.

Comité de pilotage

Le comité de pilotage, coprésidé par le Président du SMIDDEST et le Préfet de Région, qui rassemble les représentants de l'État, du SMIDDEST et des collectivités locales financeurs a continué de se réunir tout au long de l'année. Les trois réunions de 2016 ont permis de faire régulièrement le point sur les travaux, sur le lancement de la candidature UNESCO et de valider un schéma évolutif d'organisation des différents espaces de la couronne. Le SMIDDEST assure l'animation du comité de pilotage (invitations, ordres du jour et rédaction des comptes rendus).

Candidature à l'Unesco

2016 a été marquée par le démarrage effectif de la rédaction du dossier de candidature (MO = DRAC / rédacteur = Cabinet Grahal). Le dossier a été présenté une 1ère fois le 6 juin devant le Comité National des Biens Français (CNBF), qui a validé l'argumentaire démontrant la Valeur Universelle Exceptionnelle mais a demandé des éléments complémentaires sur l'analyse comparative. Celle-ci a donc été affinée pour être présentée en janvier 2017, lors d'une nouvelle réunion. Le 24 novembre, le phare a également reçu la visite de 2 des 3 rapporteurs du dossier devant le CNBF.

Travaux de restauration



Conformément au programme pluriannuel de travaux établi en 2013 par l'agence Goutal, deux nouvelles tranches de travaux ont été lancées en septembre 2015 (MO = DRAC NA) : restauration de la partie basse du fût et aménagement de certains espaces de la couronne (chambres des gardiens, salle des congélateurs...). Les marchés ont été passés pour 2 ans pour un montant de 1,8 M€. Ces travaux se déroulent principalement pendant la période de fermeture du phare, mais en 2016 une cohabitation avec les visites a toutefois été nécessaire jusqu'à fin juin (les échafaudages ont cependant été démontés dès le début mai) et à partir de la mi-septembre. Pour compenser les désagréments liés à la présence des échafaudages, le SMIDDEST et les transporteurs assurant la desserte du phare se sont mis d'accord pour appliquer au mois d'avril un tarif préférentiel sur les visites. Le SMIDDEST est présent à toutes les réunions de chantier (2 par mois).

Le tourisme fluvial

Le Département de la Gironde a engagé fin 2015 l'élaboration du schéma départemental du tourisme fluvial. La réflexion stratégique et l'animation des groupes de travail « gestionnaires de ponton » et « bateliers », lancées en 2014 par le SMIDDEST sur le bassin Estuaire ont donc été stoppées. L'ensemble des éléments de diagnostic et de stratégie issus de cette première phase de travail a été transmis pour contribution au Département et le SMIDDEST a participé activement à l'ensemble des groupes de travail mis en place par la suite.

En qualité de signataire du contrat de destination « Bordeaux », le SMIDDEST a participé à l'ensemble des comités techniques et de pilotage organisés par l'Office de tourisme métropolitain pour suivre la mise en œuvre de ce contrat. Il a également maintenu sa participation aux actions du volet « tourisme fluvial » du contrat de destination. Le solde de la subvention de 10 000€ relative à la création d'un site internet d'information et de promotion du bassin de navigation à destination de l'ensemble des professionnels de la croisière maritime et fluviale a été versé (le site a été mis en ligne en mars 2016). Un apport en nature a également été fait sous la forme de reportages en photos aériennes et d'animation 360° réalisés sur l'ensemble des pontons du bassin de navigation Estuaire accueillant des croisiéristes fluviaux. Ces supports ont également été mis à disposition de chaque gestionnaire de ponton concerné.

Le SMIDDEST a également maintenu sa participation (2 500€) à « Cruise Bordeaux », groupe de partenaires, porté et animé par le Grand Port Maritime de Bordeaux, regroupant les principaux acteurs intéressés par le développement de la croisière maritime : la CCI de Bordeaux, la Mairie de Bordeaux, les pilotes de la Gironde, la CDC de la Pointe Médoc, et la Maison du Tourisme et du Vin de Pauillac. Les actions menées dans ce cadre visent à assurer la promotion des différents terminaux de l'escale Bordeaux-Estuaire (Bordeaux – Bassens - Le Verdon) auprès des compagnies du monde entier.

Convention de partenariat avec Gironde Tourisme

Gironde Tourisme s'est lancé fin 2015 dans une logique de conventionnement avec plusieurs partenaires partageant des missions et des objectifs communs. Le SMIDDEST a souhaité s'engager dans cette voie en signant une convention cadre pluriannuelle, complétée chaque année, d'un programme d'actions communes. Ainsi en 2016, Gironde Tourisme s'est engagé à participer à l'élaboration et à la diffusion des outils de promotion produits par le SMIDDEST, les collaborations numériques ont été renforcées et une participation commune sur Bordeaux Fête le Vin a été actée. Gironde Tourisme a également donné des conseils méthodologiques et mis à disposition les données de son observatoire d'information et de données touristiques pour alimenter l'étude de clientèle menée à Cordouan.

GESTION DE L'EAU – SAGE ESTUAIRE

Modification de la composition de la CLE

Suite à différentes nouvelles désignations dans plusieurs structures, un arrêté modificatif de la composition de la CLE a été pris le 2 juin 2016. Au total, 5 modifications sont enregistrées dans la composition de la CLE en 2016 :

- Benoit BITEAU succède à Régine Joly (Région Nouvelle-Aquitaine),
- Didier PASQUON succède à Serge SIBUET LAFOURMI (Fédération de pêche de la Gironde),
- Alain COTTEN succède à Claude LATOUCHE (Association Conservatoire de l'Estuaire),
- Guillaume RIELAND succède à Jean PERAGALLO (Syndicat des sylviculteurs du Sud-Ouest),
- Un représentant de Bordeaux Métropole doit être désigné pour succéder à Jean-Marie DELUCHE (SIJALAG).

Réunions de la CLE et du Bureau

Deux réunions de la CLE et 4 réunions de son Bureau ont été organisées en 2016.

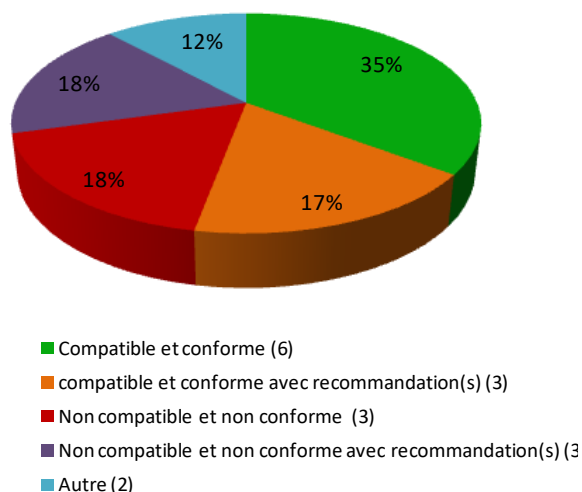
Le Bureau est l'instance qui a délégation de la CLE pour donner les avis sur les dossiers réglementaires soumis à la loi sur l'Eau. Il assure également le rôle de comité de pilotage des principales études en maîtrise d'ouvrage du SMIDDEST pour la mise en œuvre du SAGE, et prépare les ordres du jour des CLE. Globalement, la participation aux réunions du bureau de la CLE reste moyenne à forte (>50%).

Comme en 2015, le taux de participation enregistré aux réunions de la CLE est assez bas, avec une moyenne de 33% en 2016. Ceci pourrait être en lien avec le fait qu'il y a moins de débats décisionnels stratégiques en CLE en phase de mise en œuvre que lors de la phase d'élaboration. Comme projeté fin 2015, la cellule d'animation du SAGE avait prévu d'organiser une réunion de la CLE (celle de l'été 2016) différemment avec une délocalisation sur Blaye suivie d'une sortie en bateau, mais le calendrier a été perturbé par d'autres réunions importantes à la même période. Ce format qui aurait peut être permis une amélioration de la participation n'a donc pas pu être réalisé en 2016. Il pourrait de nouveau être envisagé en 2017.

Analyse des dossiers réglementaires – préparation des avis

Depuis l'approbation du SAGE, la CLE est sollicitée pour avis sur les dossiers réglementaires (Loi sur l'Eau) des projets du territoire. Les parties « inondation » et « zones humides » sont soit analysées par les chargés de mission de ces thématiques, soit directement par l'animateur du SAGE selon la disponibilité de l'équipe et le niveau de technicité du dossier. L'animateur du SAGE coordonne l'ensemble et rédige les notes de synthèse et proposition d'avis transmises après validation du Directeur du SMIDDEST aux membres de la CLE ou du Bureau avant les réunions. En 2016, 17 dossiers ont fait l'objet de demandes d'avis.

Avis de la CLE sur les dossiers réglementaires en 2016



4 dossiers n'ont pas fait l'objet d'avis formels, soit parce qu'aucune disposition du SAGE n'était directement concernée (dossiers réputés donc compatibles et conformes au SAGE) soit parce qu'aucune réunion n'était possible dans le délai imparti et que ces dossiers étaient compatibles et conformes au SAGE, soit parce que la sollicitation portait sur des observations techniques.

Plan de gestion des sédiments de dragage de l'estuaire de la Gironde

Le SMIDDEST assure pour la CLE la réalisation du plan de gestion des sédiments de dragage (PGS) qui servira de base au dossier réglementaire déposé par le GPMB pour le renouvellement de son autorisation de dragage d'entretien 2018-2028 (groupement de commandes). La volonté est d'étudier les conditions d'amélioration des pratiques actuelles (notamment en matière de préservation des habitats benthiques et de relargage des polluants chimiques) dans le but de diminuer leurs impacts sur l'environnement estuarien et les pertuis charentais (expulsion du cadmium vers les zones ostréicoles).



Le PGS concerne majoritairement les activités du GPMB (9 millions de m³/an sédiments dragués). Il concerne aussi les ports soumis à déclaration ou à autorisation pour les opérations de dragage.

En 2016, compte tenu de la densité des travaux menés dans le cadre du diagnostic, le comité technique s'est réuni 10 fois. La modélisation hydro-sédimentaire 3D, techniquement très complexe à réaliser, a nécessité de nombreux échanges. Elle a permis d'obtenir des informations précises sur la dispersion et

le dépôt des sédiments clapés dans l'estuaire sur une année d'activité et un cycle hydrologique complet.

L'état des lieux et le diagnostic (hiérarchisation des enjeux) ont été validés et présentés en réunion de la CLE du 4 juillet. La phase stratégique de l'élaboration de différents scénarios potentiels de gestion des sédiments de dragage a débuté au dernier trimestre 2016. A travers une analyse détaillée des avantages et inconvénients, l'objectif est de parvenir à la meilleure intégration possible des enjeux environnementaux estuariens, dans un cadre technique et économique qui doit rester supportable. Le choix du meilleur scénario à retenir interviendra en Bureau de la CLE début 2017 et servira de base à la rédaction du PGS.

L'animateur du SAGE assure le suivi du bon déroulement des missions techniques, les différentes démarches administratives et a présenté le projet à plusieurs reprises localement sur le territoire (matinée d'échanges notamment) ou en dehors.

Coût total de l'opération : 295 k€ TTC dont 56 k€ TTC d'analyses

Opération financée par : AEAG (50%), GPMB (25%), CD33 (6,25%), CD17 (6,25%),
Région Nouvelle-Aquitaine (6,25%), SMIDDEST (6,25%)

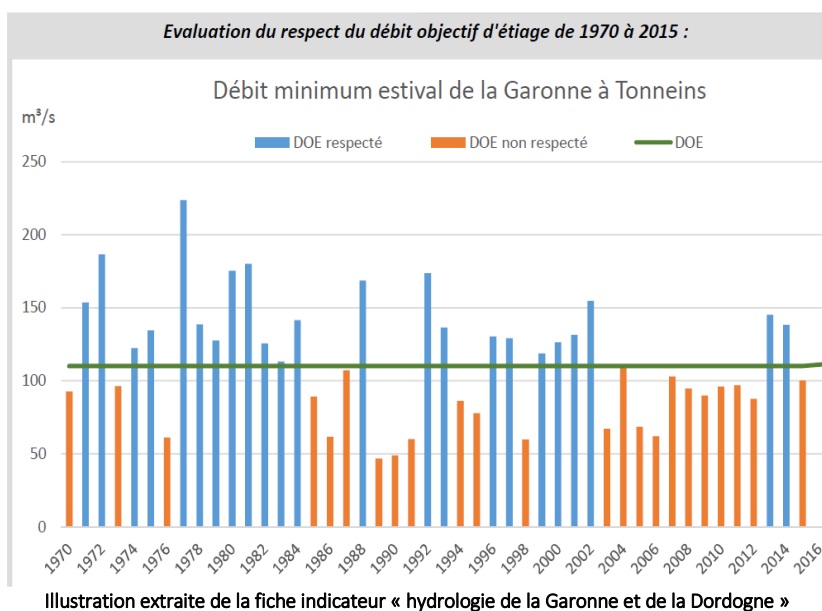
Projet QUEST : Nouveau livre blanc de l'Estuaire

Le SMIDDEST est maître d'ouvrage du projet depuis mi-2015 avec l'Université de Bordeaux et l'IRSTEA. L'animatrice recrutée par l'Université en juin 2015 et accueillie au SMIDDEST n'a pas poursuivi son contrat après juin 2016 et le projet a été repris sous l'animation directe du Directeur du SMIDDEST et d'un Professeur de l'Université. A fin 2016, les différents chapitres ont été pré-rédigés. L'année 2017 devrait voir la réalisation de l'ouvrage.

Construction d'une base de données d'indicateurs des changements globaux

Du fait des changements climatiques en cours sur la planète, les paramètres locaux évoluent, mais ceci se fait de manière lente et progressive au cours du temps et les non-spécialistes ont parfois du mal à se rendre compte concrètement des évolutions en cours. Leur bonne visualisation, tout comme celle de leurs impacts éventuels, nécessite de choisir des paramètres représentatifs, de disposer de données robustes et les plus anciennes possibles, de tracer les évolutions de manière simple et d'organiser l'acquisition régulière de nouvelles données. La mise en place d'une base de données des indicateurs des changements globaux sur l'estuaire de la Gironde, inscrite dans le SAGE Estuaire, s'est effectuée dans cet esprit. Avec l'appui financier de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et du Conseil Régional Nouvelle Aquitaine, le SMIDDEST pour le compte de la CLE du SAGE a confié en janvier 2016 au bureau d'études EAUCEA la prestation.

Les experts scientifiques, les partenaires locaux et les financeurs ont constitué le comité technique de cette étude. Ce comité s'est réuni à deux reprises afin d'orienter au mieux le bureau d'études pour le choix et la construction des indicateurs, et pour cibler les meilleures données à collecter. Ce travail a permis d'aboutir à établir 18 indicateurs qui font chacun l'objet d'une fiche technique illustrée et argumentée.



Le paramètre forçant est la température de l'air qui a augmenté de 1°C depuis 30 ans. La température de l'eau a suivi la même évolution. Les débits fluviaux ont diminué de 20 %. D'autres paramètres, comme la salinité, ne montrent pas de tendance claire. Le SMIDDEST actualisera chaque année ces indicateurs et leurs fiches associées grâce aux routines mises en place. Ces éléments vont servir de support aux discussions de la CLE du SAGE sur de nombreux enjeux estuariens pour lesquels les futures orientations de gestion sont à

envisager en intégrant les changements globaux.

Les fiches indicateurs ont été présentées en CLE du 4 juillet 2016 et sont en ligne sur le site internet du SMIDDEST. Une réunion de restitution s'est tenue début 2017.

Coût total de l'opération : 29 k€ TTC

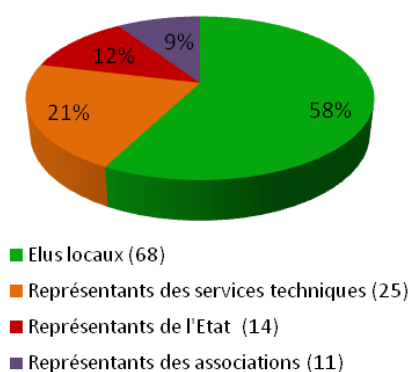
Opération financée par : AEAG (50%), Région Nouvelle-Aquitaine (20%), SMIDDEST (30%)

Matinées d'échanges



L'organisation des matinées d'échanges s'inscrit dans la volonté de diffuser l'information concernant le SAGE et aussi les évolutions réglementaires liées à la gestion de l'eau aux collectivités locales, à leurs services et aux acteurs locaux. A cette fin, une fois par an depuis l'approbation du SAGE, le SMIDDEST organise pour le compte de la CLE ce type de réunions territoriales d'information. Une large place est laissée aux discussions.

Participants aux matinées d'échanges du SAGE



Une première matinée d'échanges s'est tenue le 10 octobre 2016 pour la rive droite de l'estuaire. Une seconde a eu lieu le 14 novembre 2016 pour la rive gauche. Le programme était le même pour ces deux réunions.

L'ordre du jour concernait en particulier un point d'étape sur 2 thématiques majeures, la gestion des sédiments de dragage et les zones humides. Puis, la DREAL a présenté la nouvelle compétence GEMAPI, ce qui a fait naître de nombreuses questions. Enfin, l'Agence de l'Eau Adour-Garonne a présenté son programme d'aides à destination des collectivités locales.

Ces matinées ont permis de rassembler au global 120 personnes avec près de 80 % de public cible (élus locaux et techniciens) autour de débats riches et constructifs.

Projet SIGESTUAIRE

Depuis de nombreuses années, le SMIDDEST produit, en tant que maître d'ouvrage du SAGE pour le compte de la CLE de nombreuses données. Cependant, le SMIDDEST ne dispose pas de véritables compétences en interne en gestion et administration de données. Les données produites ne sont pas totalement valorisées ni structurées de manière professionnelle. D'autres données sont également produites par certains acteurs locaux (Syndicats de rivière, Syndicats des eaux, Syndicats d'assainissement, EPCI) sur les bassins versants latéraux de l'estuaire selon des formats particuliers et avec des logiques propres. L'ensemble n'est pas à l'heure actuelle centralisé ce qui conduit à des pertes d'informations et ne permet pas les croisements nécessaires à la vision globale permettant la mise en œuvre d'une gestion coordonnée et globale du territoire. La disposition OA 2 (Organisation des Acteurs) du SAGE prévoyant la centralisation et la valorisation des données relatives aux différents enjeux du SAGE, les actions initiées en 2015 concernant cette problématique ont été poursuivies en 2016.

Un stage de Licence Professionnelle de l'Université de La Rochelle visant à initier le développement d'un outil SIG dédié au SAGE a été réalisé de mars à septembre 2016, avec une première application test sur un sous bassin versant de l'estuaire (la Livenne). Ce stage a été encadré par le SMIDDEST avec l'appui technique du Forum



des Marais Atlantique qui dispose de compétences reconnues en la matière. Lors du stage, les étapes permettant le bon déroulement du projet ont été identifiées et détaillées. Cependant, s'agissant d'un projet d'envergure, de nombreuses tâches n'ont pu être réalisées ce qui a conduit à envisager la poursuite du travail sous une forme plus complète.

Suite au travail du stagiaire, une réflexion a été menée en interne au SMIDDEST concernant la poursuite du projet. Une analyse comparée des différents scénarios possibles a été réalisée. Après avoir considéré les deux options en la matière (sous-traitance, recrutement), il a été jugé plus judicieux d'envisager le recrutement en interne d'un(e) Chargé(e) de mission SIG et Bases de données pour répondre aux objectifs fixés. Ce projet a été présenté lors du Bureau de la CLE du 7 novembre 2016 qui a validé la démarche. Le comité syndical du SMIDDEST a ensuite délibéré en décembre 2016 en sa faveur. Le projet est prévu pour se dérouler sur une durée de deux sous réserve d'obtention des financements.

Conclusion

Le premier semestre 2016 a notamment permis de finaliser le diagnostic du plan de gestion des sédiments de dragage et de lancer la construction de la base de données des indicateurs des changements globaux.

Au cours du second semestre 2016, la cellule d'animation a continué le suivi des projets engagés, mis en place une mission « pollutions chimiques », actualisé le tableau de bord et préparé le programme d'actions de l'année 2017.

Au-delà de la poursuite des projets engagés, ce programme visera notamment à élaborer une synthèse des connaissances sur le bouchon vaseux et à développer un projet de SIG en ligne regroupant l'ensemble des données sur l'eau, avec des accès différenciés (projet SIGESTUAIRE).

L'émergence du projet SIGESTUAIRE va permettre de faire évoluer l'interface de cartographie en ligne du SAGE afin d'optimiser l'accès à la connaissance disponible sur chaque sous bassin versant. C'est l'ensemble de la mise en œuvre du SAGE qui gagnera en efficacité.

Au total, 17 dossiers Loi sur l'Eau ont été analysés en 2016, dont plus d'un tiers ont fait l'objet d'avis de non compatibilité ou de non conformité.

En 2016, l'animation et les actions du SAGE Estuaire ont bénéficié du soutien financier:

- de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne,
- de collectivités membres du SMIDDEST (Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine, Conseil Départemental de la Gironde, Conseil départemental de la Charente-Maritime),
- du GPMB.

Le rapport détaillé d'activité lié à l'animation du SAGE pour l'année 2016 est en ligne sur le site du SMIDDEST, au lien <http://www.smiddest.fr/media/10542.pdf>.

GESTION DE L'EAU – ZONES HUMIDES

Depuis septembre 2013, dans le cadre de la mise en œuvre du SAGE, le SMIDDEST a créé une mission d'animation spécifique autour de l'enjeu "zones humides et bassins versants". En 2016, les missions sont principalement consisté à :

- ✓ Animer la commission "zones humides" du SAGE constituée d'un groupe de suivi et d'un groupe technique qui ont pour rôle de définir et de suivre les actions mises en œuvre par le SMIDDEST pour le compte de la CLE ;
- ✓ Mettre en place et animer le groupe de travail spécifique concernant les estrans ;
- ✓ Suivre l'étude "Zones humides de têtes de bassin versant" et réceptionner les premiers livrables;
- ✓ Suivre le projet pédagogique des élèves ingénieurs de Bordeaux Sciences Agro ;
- ✓ Etablir les projets de préconisations de la CLE concernant les inventaires de zones humides et la séquence Eviter-Réduire-Compenser ;
- ✓ Encadrer un stagiaire en licence 3 professionnelle chargé d'initier la mise en place d'un web SIG dédié au SAGE ;
- ✓ Participer au montage du projet SIGESTUAIRE ;
- ✓ Etudier la partie "zones humides" des dossiers Loi sur l'eau soumis pour avis à la CLE ;
- ✓ Poursuivre les rencontres des différents acteurs locaux afin d'identifier les opportunités de partenariats ;
- ✓ Suivre les différents travaux et études relatifs aux bassins versants et aux milieux humides du territoire.

Bilan des réunions "zones humides" et mise en place du groupe de travail "estran"

En 2016, l'animation de la commission zones humides s'est traduite par l'organisation de deux réunions du groupe de suivi, d'une réunion du groupe technique et par la mise en place d'un groupe de travail spécifique sur les estrans qui s'est réuni à deux reprises. La dynamique de travail mise en place avec les différents partenaires se poursuit et les participants paraissent satisfaits du travail mené par le SMIDDEST. Ces réunions font l'objet d'échanges constructifs qui permettent de faire avancer de façon pertinente les différents dossiers conformément aux attentes de la CLE. Le détail des réunions est présenté ci-dessous.

Le Groupe de Suivi a été constitué pour répondre à la disposition OA 9 du SAGE : "Afin de faciliter le suivi de la mise en œuvre des dispositions sur les zones humides, la CLE s'appuie sur un groupe de suivi spécifique animé par le SMIDDEST, composé des services de l'Etat, des collectivités, du SMIDDEST, de représentants des usagers et des élus désignés par la CLE." Ce groupe a un rôle de suivi et de validation des études et inventaires en cours, des projets menés et des outils méthodologiques et préconisations de la CLE produits.

=>Réunion du 29 janvier 2016 (23 participants)

=> Réunion du 14 avril 2016 (21 participants)

Le Groupe Technique est un groupe plus restreint et complémentaire du Groupe de suivi, qui doit apporter une expertise scientifique et opérationnelle. C'est un groupe d'échanges et de réflexions sur les dossiers

"zones humides". Il participe à l'élaboration des cahiers des charges relatifs aux études, à la construction des outils pédagogiques, et à la définition des préconisations de la CLE.

=> Réunion du 22 novembre 2016 (20 participants)

La mise en place du **Groupe de travail Estrans** fait suite à l'étude d'inventaire des estrans vaseux et sablo-vaseux de l'estuaire réalisée de 2014 à 2015. L'objectif du groupe est de créer une dynamique permettant l'émergence d'une stratégie globale d'actions. La mise en place du groupe avait été discutée lors du Groupe technique Zones humides du 11 décembre 2015. Puis, une délibération du Comité syndical du SMIDDEST a été prise en ce sens le 14 mars 2016. Une première réunion en comité restreint a eu lieu le 31 mai 2016. Des premiers éléments de réflexion ont pu être dégagés. La composition du groupe a été élargie lors de la deuxième réunion qui a permis de mettre en évidence des éléments importants à intégrer à la stratégie. En fonction des besoins et de l'avancement des réflexions, la composition du groupe pourra à nouveau évoluer.

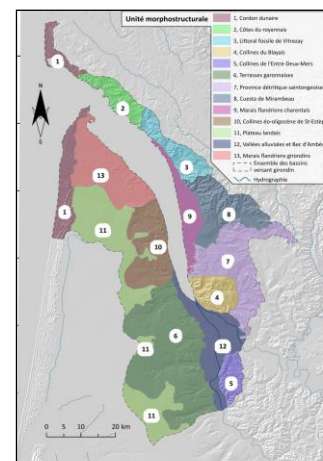
=> Réunion du 31 mai 2016 (11 participants)

=> Réunion du 22 novembre 2016 (20 participants)

Inventaire des Zones humides de têtes de bassin versant

Les têtes de bassin versant constituent un compartiment fondamental du continuum hydrologique amont-aval. Leurs fonctionnalités et leur importante couverture spatiale à l'échelle des grands bassins versants contribuent fortement à la qualité des milieux aquatiques et rivulaires ainsi qu'aux équilibres écologiques et bio physicochimiques.

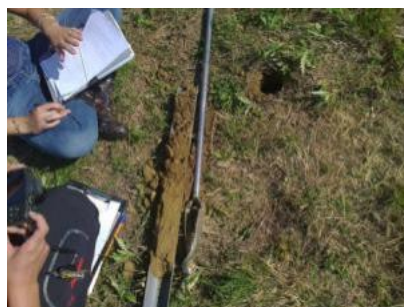
Le SMIDDEST a lancé fin 2015, pour le compte de la CLE (cf. disposition Zh10 du SAGE), une étude portant sur l'inventaire des zones humides au sein des têtes de bassin versant avec une application sur le bassin versant d'Artigue-Maqueline. L'étude, réalisée par le groupement de bureaux d'étude GERA - SOLENVIE - INSELBERG a démarré en janvier 2016. Le rapport des deux premiers volets de l'étude globale est disponible sur le site internet du SMIDDEST. L'analyse morpho structurale du périmètre du SAGE a permis de sectoriser le territoire en unités homogènes dans leurs conditions hydro-géomorphologiques (cf. carte ci-dessous), ce qui a permis de définir, pour chacune d'elle, une méthodologie de cartographie des têtes de bassin versant adaptée. Cette étude est en marge des connaissances acquises sur la thématique et constitue de fait une étude de recherche appliquée "prospective et expérimentale".



Préconisations de la CLE concernant les études d'impact des dossiers lois sur l'eau

L'analyse des dossiers Loi sur l'Eau impactant les zones humides et instruits par la cellule d'animation du SAGE a mis en évidence différentes problématiques récurrentes. Les inventaires de zones humides sont rarement entièrement satisfaisants. Par exemple, l'évaluation du critère pédologique pour inventorier les milieux humides est mise en œuvre de manière très aléatoire selon les dossiers étudiés. Par ailleurs, la séquence Éviter-Réduire-Compenser est rarement mise en œuvre de manière correcte. Il est donc parfois délicat pour la CLE de se positionner au sujet de la compatibilité des projets avec les dispositions zones humides du SAGE. Il est apparu nécessaire de disposer de règles plus claires à fournir aux pétitionnaires le plus en amont possible de l'élaboration des dossiers, afin de favoriser une meilleure prise en compte de l'enjeu zones humides.

Cinq étudiants ingénieurs de Bordeaux Sciences Agro (5^{ème} année) ont été mobilisés d'octobre 2015 à mars 2016 (1,5 jours par semaine) afin d'apporter des éléments de réponse aux problématiques suivantes :(i) cadrage méthodologique, adapté au territoire du SAGE, pour l'évaluation du critère pédologique dans le cadre des inventaires de zones humides ; (ii) réflexion autour de la mise en place d'une stratégie de compensation par l'offre à l'échelle du SAGE Estuaire. Ce travail, présenté lors du Bureau de la CLE du 04 avril 2016, a servi de base pour élaborer les préconisations de la CLE à l'intention des porteurs de projet notamment concernant l'évaluation du critère pédologique.



Deux projets de notes de préconisations à l'attention des porteurs de projet ont été élaborés :
Préconisations de la CLE concernant l'évaluation du critère pédologique pour les inventaires de zones dans le cadre de projets d'aménagement ;
Préconisations de la CLE concernant la mise en œuvre de la séquence E-R-C.
Ces préconisations doivent favoriser une meilleure application de la réglementation lors des inventaires de zones humides définies au titre de la Police de l'eau et lors de la mise en œuvre de la séquence E-R-C. Par conséquent, elles reposent sur la réglementation en vigueur et notamment sur les critères de définition des zones humides de l'arrêté du 24 juin 2008, modifié par l'arrêté du 1^{er} octobre 2009 et repris dans la circulaire d'application du 18 janvier 2010 et la Loi n° 2016-1087 du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages. Ces deux notes seront validées par le groupe de suivi Zones humides, la CLE, et les services de l'Etat. Elles feront l'objet de plaquettes de communication en 2017.

ACTIONS DE COMMUNICATION



A l'occasion des matinées d'échanges du SAGE (cf. partie SAGE), les actualités concernant les zones humides ont été présentées.

Pour la première fois, le SAGE a participé aux JMZH sur les deux rives de l'estuaire. En Charente-Maritime, c'est l'association Biosphère Environnement qui coordonne les animations. La présentation des actions du SAGE en faveur des zones humides a été réalisée lors du café scientifique le samedi 6 février à Mortagne-sur-Gironde. Dans le

Médoc, le programme d'animations est coordonné par l'association Éco-acteurs en Médoc. La même présentation a été réalisée lors de la soirée de conférences de clôture qui s'est tenue le lundi 8 février à Ludon-Médoc et qui a réuni 85 participants. Le SAGE a également participé à l'exposition photographique qui a eu lieu en parallèle de la soirée de clôture en présentant quelques photos issues de l'inventaire des habitats d'estrans.



Conclusion

La continuité dans l'animation spécifique de l'enjeu "zones humides" du SAGE a permis en 2016 de maintenir la mobilisation d'un grand nombre d'acteurs autour du sujet de la préservation des zones humides du territoire. Le taux de participation aux différentes réunions témoigne d'une bonne dynamique de travail favorisant la concertation, la sensibilisation des acteurs et donc la mise en œuvre des dispositions du SAGE.

La connaissance et la préservation des zones humides particulières se sont poursuivies, avec la mise en place du groupe de travail "estran" et l'étude concernant les milieux humides en secteur de têtes de bassin versant. En 2017, le travail sur les zones humides prioritaires sera poursuivi.

Les projets de préconisations de la CLE concernant les inventaires de zones humides et la séquence E-R-C ont été élaborés. En 2017, elles seront finalisées puis validées et feront l'objet de plaquettes de communication.

Les réunions régulières des différents groupes de travail seront reconduites en 2017, afin de maintenir une dynamique positive et de faire émerger des actions pertinentes issues d'une vision partagée de la préservation des zones humides.

En 2016, l'animation et la mise en oeuvre du volet "zones humides" du SAGE a bénéficié du soutien financier :

- de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne
- du Département de la Gironde
- de la Région Nouvelle Aquitaine

GESTION ET PRÉVENTION DES INONDATIONS

Lancement du PAPI Complet

Signature de la convention cadre

Le 4 juillet 2016, la convention cadre du PAPI a été signée entre le Préfet de Région, le Président du SMIDDEST et l'ensemble des signataires (10 signataires au total).

L'élaboration et la rédaction de cette convention s'est faite progressivement au cours du premier semestre de l'année 2016 et a fait l'objet de nombreux échanges entre les différents signataires et les services l'Etat pour définir les cadres juridique, technique et financier qui relient l'ensemble des parties prenantes au PAPI.

Le montant total du PAPI inscrit dans la convention s'élève à 70,6 M€ TTC.



De gauche à droite : Mr Quesson (président SMIDDEST), Mr Dartout (préfet Gironde), Mr Renard (Vice président département Gironde) et Mme Zambon (présidente SPIPA)

Le tableau financier global année par année est le suivant :

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	TOTAL (montants globaux)
FPRNM*	1 799 793	5 732 633	7 984 949	3 983 550	3 634 900	70 833	23 206 658
BOP 181	22 560	22 560	22 560	22 560	22 560	22 560	135 360
BxMétropole	891 917	8 570 394	8 847 544	3 405 000	2 848 000	168 000	24 730 854
Euratlantique	1 128 682	1 128 682	1 128 682				3 386 046
SPIPA	1 741 653	417 333	5 376 067	4 390 733	4 181 933		16 107 720
CD33	72 800	72 800	144 800	57 600	57 600		405 600
St Seurin de Cadourne**	150 022	105 022	105 022				360 065
Cubzac les Ponts**	38 578	23 578	23 578				85 733
SMBVAM	305 833	214 833	397 333	308 000	308 000	108 000	1 642 000
SMIDDEST	120 173	131 340	125 940	99 040	72 373	42 173	591 040
Total	6 272 011	16 419 174	24 156 474	12 266 483	11 125 367	411 567	70 651 076

Le PAPI complet contient 42 actions labélisées portant sur l'ensemble du périmètre du PAPI (81 communes).

Animation du PAPI Estuaire de la Gironde

Le SMIDDEST, en tant que porteur du PAPI Estuaire de la Gironde, assure le suivi et l'animation du programme. Dans ce cadre, plusieurs réunions ont été organisées :

- Comités techniques du PAPI : le 25 Mai 2016, le 15 Septembre 2016 et le 09 Décembre 2016
- Comité de pilotage du PAPI : le 04 Juillet 2016

Le SMIDDEST est également présent aux réunions de lancement et de suivi des différentes actions inscrites dans le PAPI, réalisées par les autres maîtres d'ouvrages (Bordeaux Métropole, SPIPA, SMBVAM, Département de la Gironde).

Depuis 2016 le SMIDDEST assure également le suivi financier du PAPI via le logiciel SAFPA.

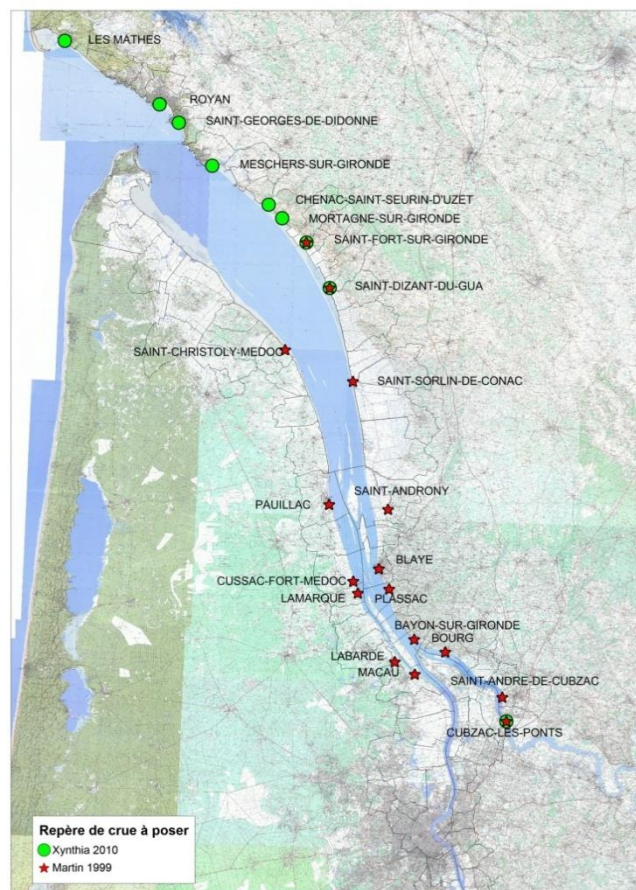
Action 1.5 – Pose de repères de crues

Pour conserver la mémoire locale des crues et faciliter la prise de conscience du risque inondation pour les habitants, l'opération consistant à mettre en place des repères de crues sensibilisateur sur les communes bordant l'estuaire est prévue dans le PAPI, pour les événements de 1999 et 2010, qui constituent les plus hautes eaux connues sur le territoire.

L'année 2016 a permis de réaliser en interne l'ensemble des préalables techniques nécessaires au lancement de cette opération. Ainsi 25 laisses de crues ont été identifiées sur 22 sites pour accueillir un repère de crue, soit pour la crue de 1999, soit pour la crue de 2010, pour les communes en dehors du territoire de Bordeaux Métropole.

Sur le territoire de Bordeaux métropole, 3 sites ont pour l'instant été identifiés, une analyse plus détaillée reste à mener en 2017.

En 2017 ces sites doivent être validés par les services de l'Etat et les repères pourront ensuite être mis en place par les communes concernées, avec le soutien du SMIDDEST.



Localisation des sites retenus, hors Bordeaux Métropole

Action 3.1 – Aide aux communes pour l'élaboration des PCS

Suite à la signature de la convention cadre du PAPI l'action 3.1 « Aide à l'élaboration et à l'harmonisation des Plans communaux de Sauvegarde » a pu débuter. L'objectif de cette opération est d'apporter une assistance aux communes de l'estuaire de la Gironde, soit les 64 communes du PAPI situées en dehors des limites de la Métropole bordelaise, pour élaborer ou mettre à jour leurs PCS.

Le bureau d'études IMSRN, basé à Montpellier, a été retenu en Novembre 2016 pour réaliser cette opération.

Montant de l'opération : 58 533 € TTC

Financement : FEDER 25 000 €, SMIDDEST 33 533 € TTC

Durée : 8 mois, de décembre 2016 à Juillet 2017

La première phase a débuté en Décembre 2016 par la tenue de 2 réunions de lancement, une pour chaque rive de l'estuaire, où toutes les communes concernées par l'étude ont été conviées. Ces réunions ont permis de présenter le déroulement de l'opération ainsi que le bureau d'étude et de collecter les premiers PCS.

La réunion de lancement en rive droite a eu lieu à saint-Fort-sur-Gironde, en présence de la sous-préfète de Jonzac. 27 communes étaient représentées sur les 36 conviées. La réunion de lancement en rive gauche a eu lieu à Saint-Estèphe, en présence du sous-préfet de Lesparre. 13 communes étaient représentées sur les 28 conviées.



Réunion de lancement, rive droite, St Fort sur Gironde

Suite à ces réunions le bureau d'études a pu débiter sa phase d'analyse des données sur le risque inondation ainsi que l'analyse des PCS qui durera jusqu'en Mars 2017. La phase 2 du projet sera alors lancée.

Action 7.10 – Protection du port de Cubzac-les-Ponts

La protection du port de Cubzac-les-ponts est inscrite dans le PAPI via la création d'un ouvrage de protection pour le port de Cubzac-les-ponts. La commune, ne possédant pas les compétences techniques nécessaires au lancement et au suivi d'un tel projet, a sollicité l'aide du SMIDDEST pour le suivi technique de cette action.

En 2016 le SMIDDEST a repris l'étude préliminaire réalisé sur le site. Des compléments techniques étaient nécessaires à cette étude afin que le projet puisse être validé par les services de l'Etat, un complément d'étude a donc été commandé au prestataire ayant réalisé la première étude (Artélia).

Des réunions techniques ont également eu lieu avec la commune ainsi qu'avec les services de l'Etat afin de mieux cerner le projet ainsi que les obligations réglementaires auxquelles il doit répondre.

Suite à ces réunions et une fois le complément d'étude réceptionné, le SMIDDEST pourra réaliser en 2017 le cahier des charges des études permettant le démarrage effectif de cette action.

Autres actions

Extraction de données du RIG

Les données issues du RIG (propriété du SMIDDEST) doivent être systématiquement utilisées dans toutes les études réglementaires d'aménagement en lit majeur de l'estuaire. Dans ce cadre, le SMIDDEST assure gratuitement l'extraction et la fourniture des données pour tous les maîtres d'ouvrages sauf l'Etat (pris en charge par le CEREMA). Le SMIDDEST a élaboré une convention de mise à disposition des données du RIG aux maîtres d'ouvrages qui effectuent des études hydrauliques sur le territoire estuarien. Elle permet de fournir des données d'entrées du modèle (maillage, topographie et condition aux limites) sous certaines conditions (notamment un engagement de remise des données acquises).

En 2016, 3 jeux de données ont été fournis à différents maîtres d'ouvrages.

Suivis d'études

En tant qu'EPTB et propriétaire du RIG, le SMIDDEST est sollicité pour participer à de nombreuses réunions :

- Organisation et suivi des comités techniques de l'étude du département de la Charente-Maritime sur la définition des systèmes de protections contre les inondations pour la partie estuarienne Charentaise maritime.
- Participation à la demi-journée de sensibilisation et d'information sur le risque d'inondation en Gironde organisée par le CD 33.
- Participation aux comités techniques de maîtrise d'ouvrage des protections contre les inondations de la plaine de Garonne rive droite de Bordeaux organisés par Bordeaux Métropole.
- Participation aux comités techniques et de pilotage du PAPI Dordogne
- Participation aux assises nationale des risques qui se sont déroulées à Marseille les 22 et 23 mars 2016.

Conclusion

L'année 2016 marque le lancement du PAPI complet de l'estuaire. La convention cadre a été signée le 4 juillet et permet de définir pour chaque signataire l'aspect juridique, technique et financier qui le lie au PAPI. Un important travail de concertation entre les principaux signataires a été mené durant le premier semestre pour que cette convention puisse être signée.

Depuis le lancement du PAPI, le SMIDDEST continue son travail de coordination des actions à l'échelle de l'estuaire en animant et en participant à diverses réunions sur l'ensemble du territoire.

Le SMIDDEST a lancé deux actions du PAPI en 2016 :

- L'action 3.1 « Aide à l'élaboration des PCS »
- L'action 1.5 « Pose de repères de crues »

Le SMIDDEST réalise également le suivi technique de l'action 7.10 « Protection du port de Cubzac-les-ponts »

Un comité de pilotage « Communication » a été créé fin 2016.

APPROCHE ADMINISTRATIVE

Recueil des actes administratifs

Délibérations 2016 du Comité Syndical

- 2016-01-001: Compte Administratif 2015 - Budget Principal
- 2016-01-002: Compte Administratif 2015 - Budget Annexe Cordouan
- 2016-01-003: Compte Administratif 2015 - Budget Annexe Gestion de l'Eau
- 2016-01-004: Budget principal 2015, budget annexe Gestion de l'Eau 2015 et budget annexe Cordouan 2015 - Arrêt des comptes de Gestion du receveur
- 2016-01-005: Budget principal Affectation du résultat 2015
- 2016-01-006: Budget Annexe Cordouan - Affectation du résultat 2015
- 2016-01-007: Budget Annexe Gestion de l'Eau - Affectation du résultat 2015
- 2016-01-008: Budget Principal DM N°001
- 2016-01-009: Budget Annexe Cordouan DM N°001
- 2016-01-010: Budget Annexe Gestion de l'Eau DM N°001
- 2016-01-011: Création d'un Compte Epargne Temps et modalités de fonctionnement
- 2016-01-012: Frais de transport engagés pour les déplacements des agents du SMIDDEST - Prise en charge par régie d'avances
- 2016-01-013: Convention cadre de partenariat SMIDDEST - Gironde Tourisme et programme d'actions 2016 – Autorisation de signature
- 2016-01-014: Renforcement des effectifs pour la saison 2016 à Cordouan - Création de 2 postes de saisonniers de 3 mois pour assurer la sécurité dans le fût et tenir la boutique et d'un poste de chargé de mission pour 7 mois
- 2016-01-015: Remboursement des frais de transports et de mission des experts travaillant sur la candidature du phare de Cordouan au patrimoine de l'UNESCO
- 2016-01-016: Tarifs d'entrée au phare de cordouan – Application du tarif réduit à tous les visiteurs en avril et motifs d'exonération
- 2016-01-017: Parc Naturel Marin de l'Estuaire de la Gironde et de la Mer des Pertuis - Convention cadre de partenariat entre le SMIDDEST et l'Agence des Aires Marines Protégées - Autorisation de signature
- 2016-01-018: Création et animation d'un groupe de travail sur les estrans de l'estuaire de la Gironde
- 2016-01-019: Projet QUEST(actualisation du livre blanc et création d'une base de métadonnées) – Année 2 - Autorisation de signature de la convention avec l'Université de Bordeaux (Labex COTE) et demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Adour Garonne
- 2016-01-020: Création d'un poste non permanent d'une durée de 6 ans de chef de projet « Prévention des Risques d'Inondations »
- 2016-01-021: PAPI (action 3.1) Etude d'assistance aux communes de l'estuaire pour l'élaboration et l'amélioration de leur Plan Communal de Sauvegarde - Maitrise d'ouvrage et demande de subvention FEDER
- 2016-02-022: Election de la Présidente
- 2016-02-023: Renouvellement du bureau
- 2016-02-024: Modification des statuts suite à la fusion des Régions Aquitaine et Poitou-Charentes
- 2016-02-025: Délégations données à la Présidente du SMIDDEST
- 2016-02-026: Désignation d'un représentant suppléant au Comité de programmation du programme LEADER Haute-Gironde
- 2016-02-027: Convention cadre de partenariat avec le CEREMA Sud-Ouest – Autorisation de signature
- 2016-02-028 : PAPI Estuaire : Convention SMIDDEST – Bordeaux Métropole – CEREMA pour le programme de recherche RAITAP - Autorisation de signature
- 2016-02-029: Création d'un poste non permanent pour 3 ans de chargé de mission « Zones Humides et Bassins Versants »

- 2016-02-030: Création d'un poste non permanent pour 6 mois de chargé de mission « Pollutions Chimiques » en appui à la mise en œuvre du SAGE et demandes de subventions auprès de l'Agence de l'Eau et du Département de la Gironde
- 2016-02-031 : Cotisation 2016 à l'Association française des EPTB
- 2016-02-032: Développement de la croisière maritime – Programmes d'actions 2016 de Cruise Bordeaux
- Autorisation de signature de la convention avec le Grand Port Maritime de Bordeaux
- 2016-02-033: Subvention à la commune de Barzan pour l'étude de la mise en place d'un ponton à passagers au port des Monards
- 2016-02-034: Adhésion du SMIDDEST à l'association des Biens Français du Patrimoine Mondial
- 2016-02-035: Subvention au Secours Populaire de Pauillac pour aider au transport des bénéficiaires vers le Phare de Cordouan
- 2016-03-036: Budget Principal – Décision Modification DM n°2
- 2016-03-037: Budget principal – Débat d'Orientations Budgétaires 2017
- 2016-03-038: Budget Annexe « Gestion de l'Eau et des Milieux Aquatiques » - Débat d'Orientations Budgétaires 2017
- 2016-03-039: Budget Annexe Cordouan – DM2
- 2016-03-040: Budget Annexe Cordouan – Débat d'Orientations Budgétaires 2017
- 2016-04-041: Ouverture d'une ligne de trésorerie
- 2016-04-042: Budget principal 2016 - DM3
- 2016-04-043: Budget Principal – Budget Primitif 2017
- 2016-04-044: Conception de l'édition 2017 du magazine l'Univers de l'Estuaire
- 2016-04-045: Conception et impression de l'édition 2017 de la carte de l'estuaire format poche
- 2016-04-046 : Conception et impression de l'édition 2017 du dépliant « Balades en bateau sur l'estuaire »
- 2016-04-047 : Participation du SMIDDEST à l'édition 2017 de « Bordeaux Fête le Fleuve »
- 2016-04-048 : Animation du site Internet www.estuaire-gironde.fr
- 2016-04-049 : Budget annexe « Gestion de l'Eau » – Budget primitif 2017
- 2016-04-050 : Animation du SAGE Estuaire en 2017 – demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Adour Garonne
- 2016-04-051 : Animation du SAGE Estuaire en 2017 – demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Gironde
- 2016-04-052 : Animation « zones humides et bassins versants » du SAGE Estuaire en 2017 – demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Adour Garonne
- 2016-04-053 : Animation « zones humides et bassins versants » du SAGE Estuaire en 2017 – demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Gironde
- 2016-04-054 : Animation « Prévention des inondations de l'estuaire de la Gironde » en 2017 – demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne
- 2016-04-055 : Projet SIGESTUAIRE – Développement d'un Système d'Information Géographique en ligne dédié à la gestion de l'eau sur l'estuaire de la Gironde et ses bassins versants et demandes de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et du FEDER
- 2016-04-056 : Maîtrise d'ouvrage d'une synthèse des connaissances et des enjeux relatifs au bouchon vaseux et demandes de subventions auprès du Conseil Départemental de la Gironde et de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne
- 2016-04-057 : Mise en forme, édition et diffusion de documents de vulgarisation concernant les travaux conduits sur l'enjeu Zones Humides dans le SAGE Estuaire et demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne
- 2016-04-058 : Charte du Réseau Partenarial des Données sur les Zones Humides de la façade Manche, Atlantique, Mer du Nord (RPDZH) animé par le Forum des Marais Atlantiques – Autorisation de signature
- 2016-04-059 : Mise en œuvre des premières actions de communication autour des risques d'inondation dans le cadre du PAPI Estuaire et demande de subvention auprès de l'Etat
- 2016-04-060 : PAPI Estuaire (Action 1.8) – Convention avec le CEREMA SO pour améliorer le Référentiel Inondation Gironde (RIG) et demande de subvention auprès de l'Etat
- 2016-04-061 : Réalisation de la stratégie du TRI du littoral charentais-maritime : Autorisation de signature de la convention de groupement de commandes avec l'Institution Charente et le SMASS
- 2016-04-062 : Budget annexe Cordouan 2016 - DM3

- 2016-04-063 : Budget annexe Cordouan – Budget primitif 2017
- 2016-04-064 : Agrément des transporteurs pouvant acheter au SMIDDEST des tickets d'accès au phare de Cordouan pour la saison 2017 et les revendre et autorisation de signature des conventions de transport – Délégation à Madame la Présidente
- 2016-04-065 : Tarifs d'entrée au phare de Cordouan pour 2017
- 2016-04-066 : Tarifs d'entrée au phare de Cordouan pour 2017 : motifs d'exonération et application du tarif réduit
- 2016-04-067 : Mise en œuvre du plan de communication 2017 du phare de Cordouan
- 2016-04-068 : Mise en œuvre du programme de médiation 2017 du phare de Cordouan
- 2016-04-069 : Création d'un poste non permanent d'une durée de 3 ans de chargé de mission « Cordouan »
- 2016-04-070 : Demandes de subvention auprès du Conseil départemental de la Gironde, du Conseil départemental de la Charente-Maritime et du Conseil régional Nouvelle Aquitaine pour assurer la gestion et l'animation du site de Cordouan en 2017

Commandes passées en 2016 (marchés supérieurs à 4000 € HT)

SMIDDEST

OBJET	FOURNISSEUR : NOM, COMMUNE	MONTANT
Marchés de Fournitures		
Véhicule occasion Kangoo	Blaye automobile	12 138 €
TOURISME		
Impression carte Estuaire	EDLC – Boulogne Billancourt	5 175,00 €
Conception Univers 2016	Zephyr- Les sables d'Olonne	4 537,20 €

Cordouan

OBJET	FOURNISSEUR : NOM, COMMUNE	MONTANT
Marchés de Fournitures		
Réalisation visite guidée, panneaux	Grahal – Paris	10 000,00 €
Mobilier	Plan Libre – Besançon	4 300,00 €

Gestion de l'Eau/ Inondation

OBJET	FOURNISSEUR : NOM, COMMUNE	MONTANT
Marchés de Fournitures		
Aide à l'élaboration des PCS	IMNS RM- Montbonnot	48 777,50

APPROCHE BUDGETAIRE

Fonctionnement

Dépenses	SMIDDEST	EAU	Cordouan	Total
Etudes et recherche	15 000	157 737	25 548	198 285
Com et promo	18 049	3 994	36 510	159 935
Personnel	572 394	131 000	239 500	942 894
Frais généraux	50 519	31 912	46 057	128 488
Subvention	0	4000	477	4 477
Dotation aux amortissements	19 346	0	6 035	19 346
Participation Budget Annexe Eau	163 918			
Titres antérieurs annulés		21000		
Déficit Reporté 2015	0	79		79
Total	839 226	349 722	354 127	1 543 075

Recettes	SMIDDEST	EAU	Cordouan	Total
Produits des services			228 487	228 487
Participations Départements	220 000	0		220 000
Participations Régions	110 000			110 000
Participation CUB	55 000			55 000
Participation CARA	27 500			27 500
Participation CCE	27 500			
Participation CDCHS	27 500			
Subventions Départements		46 043	50 000	96 043
Subventions Régions		8 807	25 000	33 807
Subventions Europe		25 000		25 000
Subventions Etat		5 612		5 612
Subventions Agence de l'Eau		100 540		100 540
Subventions CUB				0
Subvention ERDF				0
Remboursement frais de personnel	371 236		0	371 236
Produit de cession des immobilisations				0
Prise en charge Budget Principal		163 918		
Excédent 2015 reporté	158 653	0	125 344	283 997
Total	997 389	349 920	428 831	1 776 140

Investissement

Dépenses	SMIDDEST	EAU	Cordouan	Total
Logiciel				
Travaux				0
Matériel de Bureau et informatique	4 857		829,25	5 686
Mobilier- Equipement sécurité	2 779		14260	
Véhicules	14 000			14 000
Total	21 636		15 089	19 686

Recettes	SMIDDEST	EAU	Cordouan	Total
Excédent Investiss reporté 2015	97 912		12 873	110 785
Reprise amort véhicule vendu				0
Subventions département				0
Amortissement	19 346		6 035	25 381
Total	117 258		18 908	136 166



12, rue Saint-Simon ■ 33390 Blaye ■ Tél : 05 57 42 28 76 ■ Fax : 05 57 42 75 10

www.smiddest.fr - contact@smiddest.fr